

Remorque pour le transport de choses *)	Marque de fabrique	Type	Fiche d'homologation No
	E G L I	TA 2000	CH 9246 10

Constructeur	JULES EGLI AG, 8623 Wetzikon		
Identification	"TA 2000"	sur la plaquette du constructeur	
Plaquette constructeur	à l'avant, à gauche sur le caisson		
Numéro du châssis	à l'avant, en haut sur le caisson		
Importateur principal	-		
Véhicule homologué	1139		

Châssis				
Nombre d'essieux	1	Nombre de roues	2	
Suspension	caoutchouc	Direction	-	
Frein de service	mécanique, par inertie, à expansion interne, sur les 2 roues, avec sécurité de rupture			
Frein d'arrêt	mécanique, à expansion interne			

Carrosserie	citerne	
Dimensions	intérieur	extérieur
Longueur	1950	4010 - 4245 **)
Largeur	1050	1920
Hauteur	1180	1920
Porte à faux	av	av
	ar 1010	ar 1200
Empattement		
Voie	av	ar 1600
Dist. anneau axe	av	ar **) variable
Distance pivot	-	axe ar

Poids	avant	arrière	total
Poids à vide	105	1535	1640
Charge utile ou	- 5	1565	1560
Poids effectif			-
Poids total	100	3100	3200
Garantie fabrique	150	3300	3200
Dimens. pneus		7.50 R 16	
Ply / bar		12 / 6,25	
Charge		3146	
pour V max		80	
Vitesse maximale selon constructeur			80
Vitesse maximale selon tenue de route			80

Equipement			Moteur de travail		
Feux rouges	R	(E)	Marque	_____	Type _____
Feux stop	S1	(E)	Bruit	_____	à t/min _____
Cilignoteurs	av	-	Silencieux	_____	
	ar	2a (E)	Mesure des gaz	_____	
Catadioptres	av	I (E)	Déparasitage	_____	
	lat.	-			
	ar	III (E)			
Feux de gabarit	av	U10 CH 1 0503 01	Indications pour le permis de circulation		
	lat.	-	Genre remorque	<u>Remorque transport de choses</u>	
	ar	-	Marque et type	<u>E G L I TA 2000</u>	
	ar vers l'av	-	FH-No CH	<u>9246 10</u>	
Eclairage plaque		<u>1/ séparé</u>	Carrosserie	<u>citerne</u>	
Cale		<u>1= 285x150x170 mm</u>	Poids à vide	<u>1640</u>	Charge utile <u>1560</u>
			Poids de service	_____	Poids total <u>3200</u>

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- *) Remorque-citerne pour le transport de carburant diesel et d'huile de chauffage.
- „ L'équipement selon la SRD doit être contrôlé à l'immatriculation.
- **) Timon réglable.

Lieu et date de l'homologation
Zurich, 14.03.79

Service fédéral d'homologation